

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1628/SG/ESJ accordant l'autorisation d'enseigner à des institutrices de l'Enseignement Privé

n° 74-1628/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

23 octobre 1974

Numéro JO

n° 21 du 12/11/1974

Date du numéro

12 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'autorisation d'enseigner à l'Ecole Charles de Foucauld de Djibouti, est 'accordée à : — Mr° Guerin Odile née Walter, le 2 février 1953 à BischWiller (67), titulaire du baccalauréat (session 1971). — M Constantini née Lepineux Eliane, le 18 mai 1948 à Courtonne-la-Meudrac (14), titulaire d'une licence de Géographie (session 1970). — Mr° Kisiela née Lœuff Marvonne, le 29 novembre 1946 à Pâris (13°), titulaire du baccalauréat (session 1965). Art. 2. — L'autorisation d'enseigner à l'Ecole de la Nativité de Djibouti est accordée à : — Me Vinson Françoise, née le 26 octobre 1952 à Paris (15°) titulaire du baccalauréat de technicien, Techniques Administratives, (session 1972) et du brevet de technicien supérieur (secrétariat – option A – session 1974): — M°° Mahe Solange, née le 2 février 1952 à Nantes (44), titulaire du baccalauréat (session 1970). — M'Thibauudeau Jocelyne, née le 7 mai 1950 à Trevescunaurt (4), titulaire du baccalauréat (session 1969) et de la licence lettres modernes (session 1972). — M: Lapaquellerie Christiane, née le 28 novembre 1951 à Paris (15°). titulaire du baccalauréat de technicien (Techniques quantitatives de gestion – session 1970). — M° Robert Christiane, née le 5 janvier 1947 à Saint-Etienne (42), titulaire de la licence Es-Lettres (Allemand) session 1970. — M*Duval Annie, née le 30 septembre 1952 à Guercoetquidan (56), titulaire du baccalauréat (session 1972). — M° Guillon Hélène, née le 16 mai 1925 à Frossay (44) titulaire du Brevet Elémentaire pour l'Enseignement Primaire. (session 1941) et du C.A. Primaire (session 1965). — M'Veille Evelyne, née le 11 mai 1951 à Pontarlier (25) titulaire du Diplôme – Allemand – (session 1974) et d'un Certificat de linguistique Allemande (session 1973). — M°Deperiers Anne-Marie née Remot: le 29 août 1947 à Caen (14), titulaire du baccalauréat (session 1968). Art. 3. — L'autorisation d'enseigner à l'Ecole Menagère du Foyer Social pour la promotion de la femme Africaine de Djibouti est accordée à : — Mr Thieffine née Bussier Annie, le 13 janvier 1942 à Arcachon (33), titulaire du CAP. «Arts ménagers > et € Vêtements petite série ». — M Abecassis née Talassinou Geneviève, le 21 décembre 1949 à Trets (13), titulaire du Certificat provisoire d'admissibilité à l'examen de 1re année en vue de la Capacité en droit. et du CAP « Arts Ménagers». Art. 4 — L'autorisation d'enseigner à l'Ecole Primaire du Foyer social pour la promotion de la femme Africaine de Djibouti. — Me Gibey née Lornet, le 12 janvier 1950 à Montionv-les Arsures (39), titulaire du baccalauréat (session 1969) et de la licence de lettres modernes (session 1973). Art. 5. — Le présent arrêté prendra effet à compter de la rentrée scolaire de septembre 1974